# Assemblée des États Parties

Distr. générale 17 septembre 2007 FRANÇAIS Original : anglais

### Sixième session

New York 30 novembre – 14 décembre 2007

# Rapport sur l'exécution du budget de la Cour pénale internationale au 31 juillet 2007\*

#### Introduction

1. L'Assemblée des États Parties a, dans sa résolution ICC-ASP/5/Res.4 du 1<sup>er</sup> décembre 2006, approuvé un budget de 88 871 800 euros pour l'année 2007. Le Greffier soumet le présent rapport sur l'exécution du budget de la Cour pénale internationale pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2007.

## Considérations d'ordre général sur l'exécution du budget de la Cour pénale internationale

- 2. Le budget-programme pour 2007 reposait sur une hypothèse : l'ouverture d'un procès au début de l'année 2007. Trois raisons essentielles expliquent que la Cour n'ait pu jusqu'à présent exécuter le budget 2007 dans sa totalité : l'absence de procès, imputable à un certain nombre de circonstances, les restrictions en matière de voyages, dues à l'existence de problèmes d'insécurité dans des zones d'une grande importance pour la Cour, qui l'ont contrainte à annuler une partie des activités qu'elle avait programmées, et les difficultés de recrutement. Les problèmes qu'avait rencontrés la Cour l'année dernière ont persisté au début de 2007, mais sont en voie de règlement. Néanmoins, en raison de retards intervenus dans le recrutement, qui sont exposés plus en détail au paragraphe 11 et au tableau 3, la Cour a eu recours à du personnel temporaire et il en est résulté un dépassement du budget prévu pour ce poste.
- 3. Pour les raisons susmentionnées, la Cour compte réaliser des économies en 2007. Il convient toutefois de noter que l'excédent prévu est sensiblement inférieur à l'excédent enregistré en 2006, comme l'indique l'augmentation, par rapport à 2006, du taux d'exécution prévu pour 2007 (voir tableau 4 ci-après).
- 4. A la date du 31 juillet 2007, le taux d'exécution du budget de la Cour était de 42,3 pour cent. Des prévisions pour 2007 il ressort que, pour l'ensemble de l'année, les économies pourraient atteindre 12,5 millions d'euros, montant qui correspond à un taux d'exécution de 85,9 pour cent, soit 5,5 pour cent de plus que le taux d'exécution réalisé en 2006 (80,4 pour cent).
- 5. L'exécution du budget à la date de 31 juillet et les prévisions pour le reste de l'année sont définies dans les tableaux ci-après, où les chiffres sont ventilés par objet de dépense (tableau 1) et par grand programme (tableau 2).

ASP-07-0335 (F) 17/09/2007

\_

<sup>\*</sup> Document précédemment publié sous la cote ICC-ASP/6/CBF.2/7.

Tableau 1 - Exécution du budget 2007 : utilisation des ressources par objet de dépense - ensemble de la Cour (en milliers d'euros)

	Budget approuvé 2007	Dépenses <sup>1</sup> au 31 juillet 2007	Taux d'exécution au 31 juillet 2007 (%)	Prévisions pour 2007	Taux d'exécution prévu au 31 décembre 2007 (%)
	[1]	[2]	[2]/[1]=[3]	[4]	[4]/[1]=[5]
Juges	5 833	1 669	28,6	5 712 <sup>2</sup>	97,9
Total partiel (juges)	5 833	1 669	28,6	5 712	97,9
Dépenses de personnel	47 021	19 372	41,2	36 239	77,1
Personnel temporaire Personnel temporaire pour les	7 106	4 675	65,8	8 336	117,3
réunions	1 672	286	17,1	1 600	95,7
Heures supplémentaires	324	114	35,2	265	81,8
Consultants	239	168	70,3	288	120,6
Total partiel (dépenses de personnel)	56 362	24 615	43,7	46 728	82,9
Voyages	4 058	1 620	39,9	3 058	75,4
Représentation	48	22	45,8	48	100,0
Services contractuels, dont formation	7 539	2 976	39,5	7 052	93,5
Frais généraux d'exploitation	11 308	5 221	46,2	10 265	90,8
Fournitures et accessoires	1 500	507	33,8	1 069	71,3
Mobilier et matériel	2 223	944	42,5	2 418	108,8
Total partiel (hors personnel)	26 677	11 290	42,3	23 909	89,6
Total ensemble de la Cour	88 872	37 574	42,3	76 350	85,9

<sup>1.</sup> Situation du système SAP au 21 août 2007.

Tableau 2 - Exécution du budget 2007 : résumé par grand programme (en milliers d'euros)\*

	Budget approuvé 2007	Dépenses au 31 juillet 2007	Taux d'exécution au 31 juillet 2007 (%)	Prévisions pour 2007	Taux d'exécution prévu au 31 décembre 2007 (%)
	[1]	[2]	[2]/[1]=[3]	[4]	[4]/[1]=[5]
Grand programme I					
Branche judiciaire	9 999	3 458	34,5	8 954	89,6
Grand programme II					
Bureau du Procureur	23 371	9 743	41,7	19 675	84,2
Grand programme III					
Greffe	48 841	23 213	47,5	42 676	87,4
Grand programme IV Secrétariat de l'Assemblée des États Parties	4 378	925	21,1	3 822	87,3
Grand programme V Investissement dans les locaux de la Cour	2 283	235	10,3	1 222	53,5
Total, ensemble de la Cour	88 872	37 574	42,3	76 350	85,9

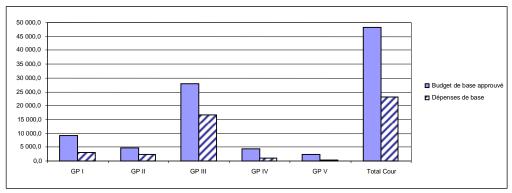
<sup>\*</sup> Participation à l'entretien incluse

<sup>2. 2,85</sup> millions d'euros (prévisions pour le montant des pensions de retraite dues aux juges en 2007).

#### Considérations d'ordre général sur l'utilisation des ressources

- 6. L'amélioration du taux d'utilisation du budget par la Cour en 2007 est imputable à plusieurs facteurs du même ordre. Le nombre insuffisant des recrutements a été partiellement compensé par une augmentation du taux d'exécution supérieur du poste « personnel temporaire ». Le taux d'exécution relativement faible indiqué pour le grand programme IV au 31 juillet s'explique par le taux inégal des engagements de dépenses au titre de ce programme. Les importantes réunions prévues au 4ème trimestre 2007 donneront lieu à un taux d'utilisation des fonds plus élevé. En ce qui concerne le grand programme V (Investissement dans les locaux de la Cour), les dépenses ont été limitées à ce jour par rapport au budget, en raison de l'évolution des hypothèses relatives aux locaux provisoires. Enfin, les investissements non budgétisés en matière d'infrastructures pour la République centrafricaine ont eu une incidence sur le budget, notamment en ce qui concerne le poste « mobilier et matériel ».
- 7. La Cour tient à indiquer que l'amélioration du taux d'exécution prévu (85,9 pour cent) pour 2007 a été obtenue en dépit des difficultés qu'elle rencontre pour obtenir le versement des contributions dues par les Etats parties. A la date du 31 juillet, les arriérés de contributions pour 2007 représentaient 23 pour cent des contributions pour l'ensemble de l'année. De plus, les arriérés de contributions pour les années antérieures s'élevaient à quelque 5 millions d'euros. La Cour ne doute pas que les progrès réalisés cette année en matière d'exécution du budget se poursuivront en 2008 et craint que des retards dans les paiements conjugués avec l'amélioration du taux d'exécution du budget ne la placent dans une situation financière difficile. Les efforts consentis pour recouvrer le plus tôt possible dans l'année les arriérés de contributions vont revêtir pour la Cour une importance croissante.
- 8. Le grand programme V se prête moins que les autres aux analyses sur les taux d'exécution, dans la mesure où les hypothèses à la base des budgets sont vite dépassées. Selon les nouvelles hypothèses en vigueur, le manque d'espace va continuer de poser problème à la Cour. Elle y a répondu en partie par l'application de mesures provisoires, comme la construction d'une nouvelle salle de serveurs sur le parc de stationnement inoccupé du bâtiment du siège.
- 9. La figure 1 ci-après présente une comparaison entre le budget et les dépenses de base. La figure 2 compare le budget et les dépenses liées aux situations.

Figure 1 - Comparaison entre budget de base et dépenses de base, par grand programme, au 31 juillet 2007 (en milliers d'euros)



Note: GP I : grand programme I, Branche judiciaire; GP II : grand programme II, Bureau du Procureur; GP III : grand programme III, Greffe; GP IV : grand programme IV, Secrétariat de l'Assemblée des États Parties; GP V : grand programme V, Investissement dans les locaux de la Cour.

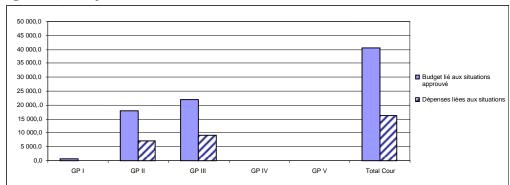


Figure 2 - Comparaison entre le budget lié aux situations et les dépenses liées aux situations, par grand programme, au 31 juillet 2007 (en milliers d'euros)

Note: GP I : grand programme I, Branche judiciaire; GP II : grand programme II, Bureau du Procureur; GP III : grand programme III, Greffe; GP IV : grand programme IV, Secrétariat de l'Assemblée des États Parties; GP V : grand programme V, Investissement dans les locaux de la Cour.

- 10. Des précisions sur le budget de base et sur le budget lié aux situations par grand programme sont données aux tableaux 1a et 1b de l'annexe.
- 11. Les deux tableaux ci-après indiquent les taux d'occupation des postes. Des mesures ont été prises pour accélérer le processus de recrutement et d'autres mesures sont en cours d'examen. La Cour espère pourvoir d'ici à la fin d'année 83 nouveaux postes et réduire ainsi une partie des retards constatés en matière de recrutement.

Tableau 3 - 2007 : Nombre de postes approuvés et nombre de postes pourvus par catégorie (administrateurs et services généraux)

	Catégorie	Nombre de postes approuvés en 2007	Nombre de postes pourvus au 31 juillet 2007	Nombre de postes pour lesquels un recrutement était en cours au 31 juillet 2007	Nombre de postes ayant fait l'objet d'avis de vacance au 31 juillet 2007	Nombre de postes vacants n'ayant pas fait l'objet d'avis de vacance au 31 juillet 2007	Prévisions concernant le nombre de postes qui devraient être pourvus au 31 décembre 2007
	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]
Grand programme I	P	27	21	4	1	1	23
	SG	16	9	2	2	3	13
Grand programme II	P	135	93	23	10	8	110
	SG	65	45	4	9	7	60
Grand programme III	P	159	118	16	22	5	128
	SG	233	179	25	13	15	215
Grand programme IV	P	4	3	0	0	1	3
	SG	5	4	0	0	1	3
Grand programme V	P	2	0	1	1	0	1
Investissement dans les locaux de la Cour	SG	1	0	0	0	1	0
Total partiel administrateurs	P	327	235	45	34	15	264
Total partiel agents des services généraux	SG	320	237	30	24	27	291
Total ensemble de la Cour		647	472	75	58	42	555

12. Le tableau 4 présente le taux d'exécution du budget depuis la création de la Cour. Il montre que ce taux a connu une progression, passant de 69,5 pour cent pour le budget se rapportant à l'exercice 2002/2003, qui correspondait à la phase de démarrage de la Cour, à 80,4 pour cent à la fin de 2006. Ce taux d'exécution devrait s'améliorer en 2007 pour atteindre 85,9 pour cent.

Tableau 4 - Comparaison du taux d'exécution du budget pour les années 2002 à 2007 (en milliers d'euros)

Exercice financier	Budget approuvé	Dépenses au 31 août <sup>1</sup>	Taux d'exécution au 31 août (%)	Prévisions pour 2007	Taux d'exécution au 31 décembre
	[1]	[2]	[2]/[1]=[3]	[4]	[4]/[1]=[5]
2002/2003	30 893	s.o.	S.O.	21 479	69,5
2004	53 071	22 421	42,2	43 510	82,0
2005	66 891	32 342	48,4	62 120	$92,8^2$
2006	80 417	37 288	46,4	64 678	80,4
2007	88 872	44 651	50,2	76 350	85,9

<sup>1.</sup> Données tirées du système SAP au 5 septembre.

<sup>2.</sup> Y compris 6,3 millions d'euros correspondant à la charge à payer au titre des pensions des juges. Sans la charge des pensions, le taux d'exécution serait de 83,4 %.

## Annexe

Tableau 1a - Exécution du budget 2007 par grand programme - budget de base et dépenses liées aux situations (en milliers d'euros) $^*$ 

situations (en milliers d'eur	Budget de base en 2007	Dépenses de base en juillet 2007	Taux d'exécution au 31 juillet 2007 (%)	Budget lié aux situations en 2007	Dépenses liées aux situations en juillet 2007	Taux d'exécution au 31 juillet 2007 (%)
Grand programme I	9 263	3 305	35.7	736	153	20,8
Branche judiciaire	7 203	3 303	33,1	750	133	20,0
Présidence	2 471	1 015	41,1			
Chambres	6 792	2 290	33,7	736	153	20,8
Grand programme II	5 002	2 401	48,0	18 369	7 344	40,0
Bureau du Procureur	3 002	2 401	40,0	10 307	7 344	40,0
Procureur	2 912	1 510	51,9	4 580	1 561	34,1
Division de la compétence, de la complémentarité et de la coopération	899	357	39,8	1 076	402	37,3
Division des enquêtes	599	245	41,0	9 908	4 034	40,7
Division des poursuites	592	289	48,7	2 805	1 347	48,0
Grand programme III Greffe	27 513	15 047	59,3	21 328	8 160	38,3
Cabinet du Greffier	6 142	3 069	50,0	2 119	784	37,0
Direction de services administratifs communs	12 288	7 857	63,9	6 311	2 979	47,2
Direction du service de la Cour	5 474	2 291	41,9	8 611	3266	37,9
Section de l'information et de la documentation	1 310	791	60,4	1 354	279	20,6
Direction des victimes et des conseils	1 581	881	55,7	2 933	852	29,0
Secrétariat du Fonds au profit des victimes	718	158	22,0			
Grand programme IV	4 378	928	21,2			
Secrétariat de l'AEP	4 370	728	21,2			
Grand programme V Investissement dans les locaux de la Cour	2 283	236	10,3			
Locaux provisoires	1 773	126	7,1			
Locaux permanents	510	110	21,6			
Total ensemble de la Cour	48 439	21 917	45,2	40 433	15 657	38,7

<sup>\*</sup> Participation à l'entretien incluse.

Tableau 1b - Exécution du budget 2007 par objet de dépense - budget de base et dépenses liées aux situations (en milliers d'euros)

	Budget de base en 2007	Dépenses de base en juillet 2007	Taux d'exécution au 31 juillet 2007 (%)	Budget 2007	Dépenses liées aux situations en juillet 2007	Taux d'exécution au 31 juillet 2007 (%)
Juges	5 833	1 669	28,6	0	0	0,0
Total partiel (juges)	5 833	1 669	28,6	0	0	0,0
Dépenses de personnel	24 950	11 139	44,6	22 071	8 230	37,3
Personnel temporaire Personnel temporaire pour les	2 350	2 284	97,2	4 756	2 395	50,4
réunions	1 627	272	16,7	45	14	31,1
Heures supplémentaires	240	97	40,5	84	17	20,2
Consultants	62	66	106,4	177	103	58,2
Total partiel (dépenses de personnel)	29 229	13 858	47,4	27 133	10 759	39,6
Voyages	952	414	43,5	3 106	1 206	38,8
Représentation	48	23	47,9	0	0	0,0
Services contractuels, dont formation	3 350	1 712	51,0	4 189	1 267	30,2
Frais généraux d'exploitation	6 358	3 405	53,6	4 951	1 812	36,7
Fournitures et accessoires	1 025	401	39,1	475	105	22,1
Mobilier et matériel	1 644	435	26,5	579	508	87,7
Total partiel (hors personnel)	13 377	6 390	47,7	13 300	4 898	36,9
Total ensemble de la Cour	48 439	21 917	45,2	40 433	15 657	38,7